

Municipalité de la Paroisse de Sainte-Hénédine



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Yvon Marcoux de la susdite municipalité,

(Directeur général, greffier-trésorier)

QUE :

Une assemblée extraordinaire sera tenue le 18 décembre 2023 à 19h30 à la salle du sous-sol du salon funéraire située au 1289, route Sainte-Thérèse pour l'adoption du budget 2024 et du plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026 et projets particuliers d'activités.

Toute personne intéressée à prendre connaissance des prochaines dépenses prévues et des différents taux de taxation pour la prochaine année est la bienvenue. Une période de questions est prévue à l'intention de ceux désirant obtenir des précisions ou émettre un commentaire.

Donné à Sainte-Hénédine ce 20^{ème} jour du mois de novembre deux mille vingt-trois.

Yvon Marcoux,
Directeur général, greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, soussignée, Yvon Marcoux de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Hénédine, certifie que j'ai publié le présent avis dans le bulletin L'Info-Dinois du mois de novembre 2023 et que j'ai affiché une copie au Bureau municipal et à la salle municipale entre 14 et 17 heures le 20 novembre 2023.
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20 novembre 2023.

Secrétaire adjointe